UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et Dynamique des Sociétés

N° 013

Décembre

2025

ISSN

1859 - 5146

Presse Universitaire

Niamey

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS – AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et Dynamique des Sociétés

FACTEUR D'IMPACT (SJIFactor.com)	
2023	4,866
2022	4,497
2021	4,09
2020	3,752

INDEXATION EDS	
Scientific Journal Impact Factor – TOGETHER WE REACH THE GOAL	https://sjifactor.com/passport.php?id=23616
ACADEMIA	https://universiteabdoumounideniamey.academia.edu/EnvironnementetDynamiquedesSoci%C3%A9t%C3%A9sEDS
ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER NIGER	https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146
ORCID Connecter la recherche et les chercheurs	https://orcid.org/0009-0006-0118-2004

Photo de couverture: Piste rurale à travers les champs pendant la saison des pluies, Sud de la Région de Zinder, M.WAZIRI M. Zaneidou, 2023

MAQUETTE & PAO: *Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTESS/AD, UAM - Niamey*

N° 013

ISSN

DECEMBRE 2025

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés» du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

[1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.

[2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :

a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

[3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

[4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traité en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com .

[5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.

[6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.

[7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et *al.* ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Aïr (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : http://www.vertigo.uqam.ca/.

Exemples :

- ***Pour un article de journal ou revue*** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glacis à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
- ***Pour les ouvrages*** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger,* éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
- ***Pour un chapitre dans un ouvrage*** **:** le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In *: Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
- ***Pour un article d'acte de colloque*** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In: *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
- ***Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur*** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal,* Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.

[8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.

[9]. Les cartes, les graphiques et les figures: ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.

[10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.

[11]. Les tableaux: ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et Dynamique des Sociétés

DIRECTEURS DE PUBLICATION

Directeur de publication : Pr AMADOU Boureima

Directeur Adjoint de publication : Pr WAZIRI MATO Maman

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr SOULEY Kabirou, Université André Salifou, Zinder, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouraïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Superieur d'Abidjan (Côte d'Ivoire), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

COMITE DE REDACTION

Rédacteur en chef : Pr WAZIRI MATO Maman

Rédacteur en chef Adjoint : Pr DAMBO Lawali

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Pr BODE Sambo, Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha (MC)

Nota Bene : *Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).*

ADRESSE :

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

BP: 418 Niamey - NIGER.

Email: revueeds@gmail.com **Site :** www.revue-eds.com

© Copyright : Revue EDS, 2025

COMITE DE LECTURE

- *Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*
- *Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*
- *Pr. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*
- *Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*
- *Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*
- *Pr. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)*
- *Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)*
- *Pr. SITOU Lawali, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (Niger)*
- *Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)*
- *Pr. SOUMANA KINDO Aîssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*
- *Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*
- *Pr. YABI Ibouraïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)*
- *MC. ABBA Bachir, Université André Salifou de Zinder (Niger)*
- *MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*
- *MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)*
- *MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)*
- *MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)*
- *MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)*
- *MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)*
- *MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)*
- *MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)*
- *MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)*
- *MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côté d'Ivoire)*
- *MC. ZAKARI Aboubacar, Université André Salifou de Zinder (Niger)*

SOMMAIRE

CHANGEMENTS ET DÉGRADATION DU COUVERT VÉGETAL PAR L'ANALYSE D'IMAGES MULTISPECTRALES LANDSAT : CAS DU QUARTIER NANGA A POINTE-NOIRE (CONGO-BRAZZAVILLE) **10**
MAYIMA Brice Anicet[1] et SOUAMY- LEGRAND Joseph[1]*

CONTRIBUTION DES CULTURES IRRIGUEES A LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE D'ABALA (REGION DE TILLABERY) **25**
SOULEY BOUBACAR Adamou[1], BOUBACAR ABOU Hassane[1], ABDOU BAGNA Amadou[2], DAMBO Lawali[3] et MOTCHO Kokou Henri[3]*

LES FEMMES DANS LES FRONTIERES AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE : ENTRE MULTIPLICATION DES INITIATIVES PRIVEES ET RESILIENCE **38**
KONAN Kouamé Hyacinthe[1] et AINYAKOU Taiba Germaine[2]*

RONIER DANS LE QUOTIDIEN DES POPULATIONS LOCALES DE LA REGION DES SAVANES DU TOGO (AFRIQUE DE L'OUEST) **50**
Kondjingue Djadame[1], Atakpama Wouyo[2], Afelu Bareremna[3], Egbelou Hodabalo[4], Batawila Komlan[5] et Akpagana Koffi[5]*

DETERMINANTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX ET RIZICULTURE IRRIGUÉE A LAGDO (NORD-CAMEROUN) **70**
TCHOBWE Carlos[1], WATANG ZIEBA Félix[2], GALAPNA LATOUROU Bienvenu[1], ASSAN YAGOUA BOUKAR Boukar [1] et DAISSO Victorine[3]*

L'UNION EUROPÉENNE (UE) ET LE DÉVELOPPEMENT DU PARC W AU NIGER DE 2002 À 2008 ..... **80**
YAO Yao Jules[1] et SILUE Ténédja[2]*

IMPACT DE L'APPROCHE COMMUNALE WASH DANS LES COMMUNES DE CONVERGENCE DE L'UNICEF : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE DJIRATAOUA (REGION DE MARADI, NIGER) **91**
HAROUNA KASSOUM Nazifi[1], MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha[1], MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou[1], ZAKARYA IDI Mahamadou[1] et DAMBO Lawali[1]*

WOMEN AND POLITICAL POWER: AN ANALYSIS OF ELIZABETH'S KINGSHIP IN *MARY STUART* BY FRIEDRICH SCHILLER **108**
Ayouba Idrissa Mariama[1]

EDUCATION ENVIRONNEMENTALE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS QUELQUES ECOLES DE PROVINCES DU MANDOUL ET DU CHARI BAGUIRMI AU TCHAD **121**
DJOULA Arsène[1], FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel[2] et SOULEY Kabirou[3]*

INSTITUTIONNALISATION DES SAVOIRS ENDOGENES DE GESTION DU CLIMAT DANS L'AIRE SOCIOCULTURELLE BAATONU AU NORD DU BENIN **136**
Daouda MOUSSA[1] ; Traoré Kabirou BIO COMADA[2] et Mohamed Nasser BACO[3]*

LES STRUCTURES SYLLABIQUES EN SOUMRAY : APERÇU PHONOLOGIQUE D'UNE LANGUE TCHADIQUE DU SUD DU TCHAD **153**
Eric EDJINAÏN DONO[1]

IMPACT DE LA DISPONIBILITE DES TERRES SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL DEPUIS L'INDEPENDANCE **168**
Gueye Moustapha[1] et Wague Mamadou Lamine[2]*

ANALYSE DES DETERMINANTS DU CONSENTEMENT A PAYER POUR LA CONSERVATION DES SOLS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE BANIKOARA AU BENIN 185
Alfred Bothé Kpadé DOSSA[1]

ACCES AU BOIS ÉNERGIE EN TEMPS DE CRISE À NIONO AU MALI..... 202
Issa TOGOLA[1] et Issa FOFANA[2]*

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ACTIVITE DE LA PECHE AUTOUR DE LA MARE DE DAN-DOUTCHI (COMMUNE RURALE DE BAGAROUA, REGION DE TAHOUA - NIGER)..... 215
DJIBRINA ADA Saâdou[1], KIARI FOUGOU Hadiza[2] et MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou[3]*

ANALYSE DE LA REPONSE SPECTRALE DES CLASSES ET ETUDE DE LA PERFORMANCE DES ALGORITHMES DE MACHINE LEARNING POUR LA CARTOGRAPHIE DE LA MANGROVE DANS LES MILIEUX DELTAÏQUES HETEROGENES : CAS DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DU SALOUM, SENEGAL..... 231
Moussa SOW[1], Labaly TOURE[2] et Ndeye Marième SAMB[3]*

EVALUATION DE LA VULNERABILITE DE L'AGRICULTURE PLUVIALE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE URBAINE D'AGUIE (REGION DE MARADI, NIGER) 250
WAGADOU DALAMI Ahmadine[1], BOUZOU MOUSSA Ibrahim[2] et LONA Issaka[3]*

CONTRAINTES LIEES A LA PLANIFICATION SPATIALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GODOMEY (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI, BENIN)..... 270
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou[1]

RETOUR D'EXPERIENCE DU PROGRAMME (JASS) DANS LA PREVENTION DES CONFLITS ET L'ACCES EQUITABLE DES RURAUX AUX OPPORTUNITES ET RESSOURCES DANS LES COMMUNES RURALES D'ADJEKORIA ET KAROFANE 292
MAMAN Issoufou[1], IBRAHIM Habibou[1], AFANE Abdoulkader[1], MAMADOU KONE Mahaman Moustapha[1] et YAMBA Boubacar[2]*

IMPACTS DE LA VARIABILITÉ CLIMATIQUE SUR LA PRODUCTION DES AGRUMES (ORANGES) DANS LA COMMUNE DE KLOUÉKANMÈ AU SUD-OUEST DU BÉNIN..... 307
Théodore Tchékpo ADJAKPA[1]

LA REDÉFINITION DU DISCOURS ÉPISTÉMOLOGIQUE CARTÉSIEN 322
DJASRABẼ BONDO[1]

REPENSER LA POLITIQUE EN AFRIQUE FRANCOPHONE : DE LA VIOLENCE POLITIQUE A LA POLITIQUE DU COMPROMIS..... 333
MASRANGAR Nadjiara[1] et OLAME HOUMINA Patrice[2]*

MODELISATION SPATIALE DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES LIEES A L'ELEVAGE BOVIN DANS LA VILLE DE KATIOLA (CENTRE-NORD DE LA COTE D'IVOIRE) 350
KOUADIO N'Guessan Arsène[1]

EXPLOITATION PETROLIERE ET EXTENSION URBAINE : CAS DE LA COMMUNE DE DOBA (TCHAD) 365
MORÉMBAYE Bruno[1], William DJEDANEM ALMBANG[2], DOUNIA Richard[3] et MADJADINGAR TEBLE WOLWAÏ[4]*

POLITIQUE DE GRATUITÉ DE L'ÉCOLE AU TCHAD ET QUALITÉ DES APPRENTISSAGES AU CYCLE PRIMAIRE DANS LA COMMUNE DU 9EME ARRONDISSEMENT DE N'DJAMÉNA 381
Gadebé ASSEM[1] et Djibrine RAMADANE AKHAYE[1*]*

SÉCHERESSE AU SAHEL ET MIGRATIONS DE COMMUNAUTÉS BOZO EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DE GOHITAFLA ET DE BOUAFLÉ (1968-2011) 397
N'founoum Parfait Sidoine KOUAME[1]

LES EFFETS DES PLUIES EXCEPTIONNELLES DE L'ANNEE 2024 DANS LA VILLE DE MARADI AU NIGER..... 416
KADRI AMADOU Aboubacar[1] et BOUZOU MOUSSA Ibrahim[2]*

CARACTERISATION DES ESPACES AGRICOLES SOUS TENSION FONCIERE DANS LES PLAINES DE LA TANDJILE-EST AU SUD-OUEST DU TCHAD..... 432
ASSOUE Obed[1]

AMENAGEMENT SPATIAL ET DEVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNANUTE URBAINE D'IGNIE (REPUBLIQUE DU CONGO)..... 446
BAKANAHONDA Syviney Franck Laurel[1], MBIZI Amaël Alberic[2] et ASSUE Yao Jean-Aimé[3]*

PERIPHERISATION URBAINE, PRESSION FONCIERE ET DECLIN PROGRESSIF DES ESPACES AGRICOLES : ANALYSE DIACHRONIQUE SUR L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (2000-2023)..... 458
YAYE SAIDOU Hadiara[1] et SAIDOU GUIBEYE Idrissa[1]*

AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES ET DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DES SOLS DANS LES COMMUNES DE KOUKANE, KANDIAYE, WASSADOU ET DIAOBE KABENDOU EN HAUTE CASAMANCE (SENEGAL) 471
Cheikh Tidiane WADE[1], Henri Marcel SECK[2], Mohamadou Moctar Kébé KOUYATE[3] et Babacar NDAO[4]*

INNOVATION DANS LES SCIENCES SOCIALES : DES PERSPECTIVES THEORIQUES ENCORE FECONDES..... 487
ALASSANE ISSOUFOU Abdoul-Aziz[1]

MARY SLESSOR, HEROÏNE ECOSSAISE DE L'EVANGELISATION DE L'AFRIQUE VICTORIENNE. 502
CAMARA Ahmady[1] et DAO Sidiki[1]*

PRATIQUES D'ADAPTATION ET DE RESILIENCE DES COMMUNAUTES RURALES DU MASSIF DE L'AÏR FACE AUX CONTRAINTES CLIMATIQUES 516
Ouma Kaltoum SIDI TANKO[1], Amina MAIZOUMBOU KUNDA[1] et Awal BABOUSSOUNA[1]*

GENRE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS A MOUNDOU (TCHAD)..... 533
DJIMRABEYE Richard[1], NEDOUMBAYEL Jacquine DJEKOUNLAR[2] et NODJILEMBAYE Modestine NDJEKILA[3]*

ENJEUX FONCIERS ET TENSIONS COMMUNAUTAIRES AUTOUR DE L'AIRE DE PATURAGE D'ALKAMARAM DANS LA COMMUNE RURALE DE GUIDIGUIR (ZINDER, NIGER) 546
ZABEIROU Oumarou[1] et MALAM SOULEY Bassirou[2]*

STRATEGIES D'ADAPTATION DES AGRO-PASTEURS FACE A L'INSUFFISANCE DES RESSOURCES PASTORALES DANS LA COMMUNE RURALE DE DOGUERAOUA (NIGER)..... 561
ADO MIKO Mahamadou Makana[1], ADO SALIFOU Arifa Moussa[2], OUSSEINI ISSA Abdou[1] et WAZIRI MATO Maman[3]*

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GENERATIVE ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DANS LES UNIVERSITES D'ETAT AU CAMEROUN : DEFIS ET PERSPECTIVES ... 576
BISSOHONG Lydienne Charlie[1] et MBETE MEFIRE Mouhamed[2]*

IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA DISTRIBUTION DES AIRES FAVORABLES A *KHAYA SENEGALENSIS* AU TCHAD AUX HORIZONS 2050 ET 2070 592
Ali Mbodou LANGA[1], Elie Antoinne PADONOU[2], Ghislain Comlan AKABASSI[3], Bokon Alexis AKAKPO[4] et Achilles Ephrem ASSOGBADJO[5]*

OPPORTUNITE ET RISQUES DE LA MOTOTAXI AU 7ème ARRONDISSEMENT DE N'DJAMENA (TCHAD) 609
ADOUM IDRISS Mahadjir[1] et DJIALLADE Nodjiam Benoit[2]*

CLINIQUES MOBILES ET CONTRAINTES D'ACCES AUX SOINS DANS LES ZONES TOUCHEES PAR LES ATTAQUES DES GROUPES ARMES AU NIGER..... 619
SOULEY ISSOUFOU Mamane Sani[1]

GOUVERNANCE ÉDUCATIVE ET FIDÉLISATION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE EN MILIEU RURAL : RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES..... 633
MBETE MEFIRE Mouhamed[1]

PETITE IRRIGATION EN MILIEU PERI-URBAIN : ÉTUDE DES PRATIQUES, CONTRAINTES ET OPPORTUNITES DANS LA VALLEE DE TADDIS (TAHOUA, NIGER) 654
ZAKARYA IDI Mahamadou[1], RABE Mahamane Moctar[2], MAMAN Issoufou[3], WAZIRI MATO Maman[3], LAWALI GANAHI Idrrissa[4] et ABDOULAYE SOUMAILA Almoustapha[4]*

ANALYSE DE LA DISPONIBLITE ALIMENTAIRE DANS LE DEPARTEMENT DE MAGARIA (REGION DE ZINDER, NIGER) 671
ABDOU SANI Mountaka[1], IDI MAHAMAN Hassane[2] SOULEY Kabirou[3] et WAZIRI MATO Maman[4]*

CARACTERISATION DES ESPACES AGRICOLES SOUS TENSION FONCIERE DANS LES PLAINES DE LA TANDJILE-EST AU SUD-OUEST DU TCHAD

ASSOUE Obed[1]

1. Département de Géographie, Université de Doba, Groupe de Recherche Espace-Climat-Environnement (GRECE), ENS/Université de N'Djamena, Tchad.
Correspondant courriel : assouebed@gmail.com

Résumé

La présente étude analyse les caractéristiques des espaces agricoles sous tension foncière dans les plaines de la Tandjilé-Est au Tchad. Cette caractérisation est influencée par divers facteurs, notamment le climat, la pédologie, les pratiques culturales et les dynamiques socio-économiques. Cette recherche pose les bases d'une exploration approfondie des caractéristiques des espaces agricoles dans les plaines de la Tandjilé-Est, en mettant en lumière les opportunités et les défis auxquels cette région est confrontée. La méthodologie utilisée est la recherche documentaire, l'élaboration de carte de base, les guides d'entretiens auprès des responsables des services déconcentrés de l'Etat, des agriculteurs et les chefs traditionnels. Il ressort que la pratique de la culture du riz/mil domine à hauteur de 34,7%, suivie de celle du riz avec 30,1% et du Sésame/mil avec 16,3%. La culture du Mil/béré-béré et autres viennent respectivement avec 13,5% et 5,4%. En plus de l'agriculture, la population pratique également l'élevage et le commerce. Pour les paysans, l'espace de la culture du riz a plus de la valeur(32% des paysans), suivi de celui du riz et du mil(28%), le mil et béré-béré(19%), le sésame/mil(17%) et les autres(4%). La valeur marchande de ces espaces est fonction de la fertilité des sols, l'accès à l'eau, les infrastructures et les dynamiques socio-économiques. Ces espaces sont confrontés aux tensions et conflits fonciers, consécutifs aux conditions environnementales, économiques, sociales et institutionnelles. L'avenir des espaces agricoles est tributaire de la gestion efficiente des défis auxquels ils font face.

Mots clés : Sud-ouest du Tchad, Tandjilé-Est, Espace agricole, Plaine.

CHARACTERISATION OF AGRICULTURAL LAND UNDER LAND PRESSURE IN THE EAST TANDJILE PLAINS IN SOUTH-WEST CHAD

Abstract

This study analyzes the characteristics of agricultural areas under land pressure in the plains of eastern Tandjilé in Chad. This characterization is influenced by various factors, including climate, soil science, farming practices, and socioeconomic dynamics.

This research lays the groundwork for an in-depth exploration of the characteristics of agricultural areas in the Tandjilé-Est plains, highlighting the opportunities and challenges facing this region. The methodology used includes documentary research, the development of a base map, and interview guides for decentralized government officials, farmers, and traditional leaders. It appears that rice/millet cultivation dominates with 34.7%, followed by rice with 30.1% and sesame/millet with 16.3%. Millet/béré-béré and other crops come in at 13.5% and 5.4% respectively. In addition to agriculture, the population also engages in livestock farming and trade. For farmers, rice cultivation areas are the most valuable (32% of farmers), followed by rice and millet (28%), millet and béré-béré (19%), sesame/millet (17%) and others (4%). The market value of these areas depends on soil fertility, access to water, infrastructure, and socio-economic dynamics. These areas face land tensions and conflicts as a result of environmental, economic, social, and institutional conditions. The future of agricultural areas depends on the efficient management of the challenges they face.

Keywords: Southwest Chad, East Tandjilé, Agricultural area, Plain.

Introduction

Les plaines de la Tandjilé-Est, situées au sud-ouest du Tchad, sont une région agricole d'une importance stratégique tant sur le plan économique que social. Cette zone, caractérisée par ses vastes étendues de terres arables et son climat favorable, joue un rôle important dans la sécurité alimentaire du pays et constitue une source de revenus pour de nombreuses communautés locales. Les caractéristiques des espaces agricoles liés aux fonciers dans ces plaines sont influencées par divers facteurs, notamment le climat, la pédologie, les pratiques culturales et les dynamiques socio-économiques. Le climat tropical, avec une saison des pluies bien définie, favorise la culture de plusieurs espèces végétales, allant des céréales aux légumineuses. Les sols, souvent riches en nutriments, sont propices à l'agriculture intensive, bien que des défis tels que l'érosion et la dégradation des terres soient également présents. Les pratiques agricoles dans les plaines de la Tandjilé-Est sont marquées par une diversité de systèmes de culture, allant de l'agriculture traditionnelle à des initiatives plus modernes intégrant des techniques de conservation et d'irrigation. Les agriculteurs locaux, souvent organisés en coopératives, s'efforcent d'améliorer leur productivité tout en s'adaptant aux défis environnementaux et économiques tels que le changement climatique et l'instabilité du marché. En outre, la dynamique sociale et culturelle de la région influence également les espaces agricoles. Les traditions agricoles, les savoir-faire locaux et les relations communautaires sont des éléments clés dans l'organisation des activités agricoles. Les enjeux liés à l'accès aux ressources en eau, à la terre et aux marchés sont importants pour le développement de ces plaines. Ainsi, cette recherche pose les bases d'une exploration approfondie des caractéristiques des espaces agricoles liés aux fonciers

dans les plaines de la Tandjilé-est, en mettant en lumière les opportunités et les défis auxquels ces plaines sont confrontées. L'analyse des dynamiques agricoles permettra d'identifier des pistes pour renforcer la résilience des communautés et promouvoir un développement agricole durable au Tchad. Oumar DIOP et al (2008, p.25) soulignent que les caractéristiques des espaces agricoles au Sénégal nécessitent un financement et un accompagnement de l'Etat, car autour de ces espaces naissent les problèmes fonciers. Le mode d'utilisation du foncier aujourd'hui dans ces plaines permet de distinguer les types d'espaces sous pression et comment ceux-ci sont gérés?

1. Matériels et méthodes

1.1. Matériels

Le Département de la Tandjilé-Est représente 34,58% de la superficie de la Province de la Tandjilé. Ce département forme les plaines inondables et exondées de Sategui-Déressia. Ce qui donne l'appellation de capital du pétrole blanc qui n'est rien d'autre que la production du riz. En tant qu'un département, la Tandjilé-Est est une entité territoriale très importante pour les pouvoirs publics, car l'organisation administrative est d'une grande utilité pour l'État. Elle lui permet de connaître les besoins des localités en termes agricoles et la mobilisation des techniciens agricoles. La zone d'étude est située sur la rive droite du fleuve Logone entre les parallèles 9°36' et 9°55' de latitude Nord et entre les méridiens 16°12' et 16°24' de longitude Est (Figure 1). Elle couvre une superficie de 18 000 km2 avec une population estimée à 682 817 habitants (RGPH2, 2009). Ceci donne une densité d'environ 38 hab/km2. Cette faible densité humaine illustre des espaces agricoles globalement peu saturés, pouvant être valorisés afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays.

Figure 1 : Répartition des espaces agricoles par zone

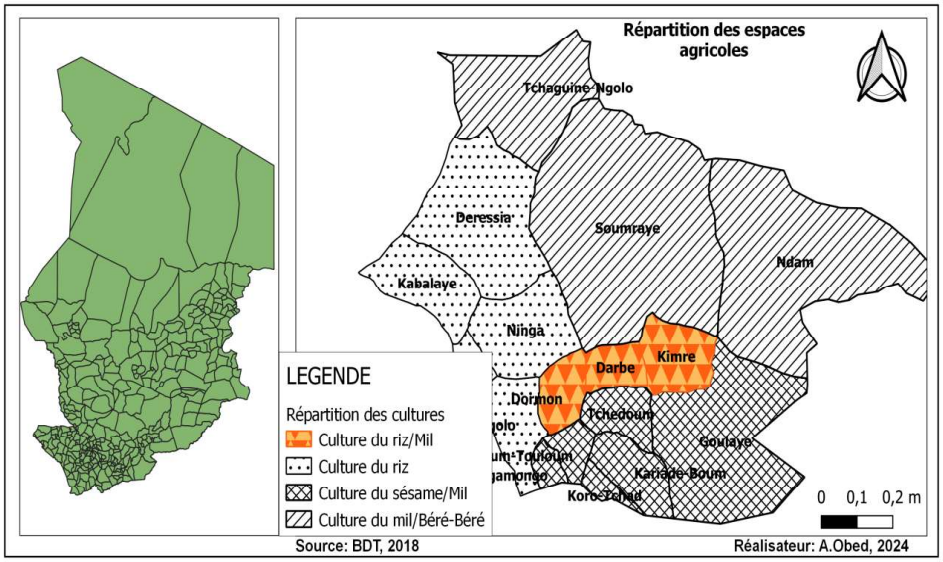

Source : Assoué Obed, 2024

L'analyse de la figure 1 montre la répartition des espaces agricoles par zone. Il ressort que la pratique de la culture du riz/mil domine à hauteur de 34,7%, suivie de celle du riz avec 30,1% et du sésame/mil avec 16,3%. La pratique de la culture du mil/béré-béré et autres viennent respectivement avec 13,5% et 5,4%. En plus de l'agriculture, la population pratique également l'élevage et le commerce. La pratique des cultures dans les plaines obéit à la topographie qui permet de distinguer les plaines exondées qui accueillent les cultures exondées et les plaines inondables qui portent les cultures telles que le riz, le taro etc.

1.2. Méthodes

La réalisation de cette étude est le fruit de nombreuses investigations telles que la recherche bibliographique auprès des différents centres de documentation. Cette consultation de divers ouvrages, mémoires et articles a permis d'avoir des informations pertinentes sur la zone d'étude. Cette première étape est suivie de l'élaboration des cartes de base pour le terrain ainsi que l'élaboration des guides de recherches et des questionnaires pour les enquêtes. Les questionnaires utilisés lors de ces enquêtes portent sur deux thématiques telles que la perception de l'espace par les paysans et les problèmes fonciers dans ces plaines. Le traitement des données est informatisé, fait par le logiciel Excel. Les données ont été saisies puis dépouillées automatiquement. Ce dépouillement a permis de réaliser les tableaux statistiques et les graphiques. L'ensemble des données ont été hiérarchisées et traitées sur Word pour constituer le corps du travail. Après cela, les interviews ont été réalisées auprès de la délégation du Ministère de l'agriculture à Laï pour s'enquérir des problèmes réels autour des espaces agricoles. Le tableau 1 annonce la répartition des enquêtés.

Catégories des enquêtés	Nombre	Pourcentage (%)
Autorités administratives	25	16,66
Autorités traditionnelles	40	26,66
Agriculteurs	70	46,66
Comité de paix	15	10
Total	150	100

Tableau 1 : Catégorie de personnes enquêtées
Source : Enquête de terrain, 2024

Le tableau 1 montre les catégories des personnes enquêtées. Il ressort que 70 agriculteurs sont enquêtés soit 46,66% des enquêtés, 40 autorités traditionnelles soit 26,66%, 25 autorités administratives soit 16,66% et 15 membres du comité de paix soit 10% des enquêtés. Dans ces plaines, l'organisation de l'espace est du type agro-pastoral. Ils sont caractérisés par les cultures pluviales (mil, sorgho, riz, sésame, béré-béré etc.), les cultures irriguées (riz et légumes en maraichage) et l'élevage.

2. Résultats

Dans les plaines de la Tandjilé-Est, plusieurs types d'espaces abritent différentes spéculations. Cette étude présente la perception de l'espace par les exploitants; elle fait ressortir les zones des cultures spécifiques, la valeur marchande des terres agricoles ainsi que les problèmes fonciers.

2.1. Perception de l'espace agricole par les exploitants

L'espace agricole est bien plus qu'un simple terrain cultivé. Pour les paysans, il représente un lieu de vie, de travail et d'identité. Dans les plaines, cet espace est important pour le développement socio-économique des producteurs. La perception qu'ont les agriculteurs de cet espace influe sur leurs pratiques agricoles, leurs choix de culture et leur rapport à l'environnement y compris également les tensions communautaires autour de celui-ci. Ce territoire, riche en ressources naturelles et en potentiel agricole, est le théâtre d'activités qui façonnent non seulement les pratiques culturales, mais aussi les modes de vie des exploitants qui y travaillent. Comprendre la perception de cet espace agricole par les agriculteurs est nécessaire pour saisir les dynamiques sociales, économiques et environnementales qui le traversent, car l'acte d'un individu est indissociable de sa perception des choses. Les exploitants de la zone d'étude développent une relation complexe avec leur environnement. Cette perception est influencée par divers facteurs, notamment les conditions climatiques, la qualité des sols, l'accès à l'eau, ainsi que les infrastructures disponibles. Les pratiques agricoles varient considérablement en fonction des ressources disponibles et des traditions culturelles, allant de l'agriculture vivrière à des initiatives plus commerciales. Les agriculteurs perçoivent leur espace agricole non seulement comme un moyen de subsistance, mais aussi comme un héritage culturel et un lieu d'identité. Les valeurs communautaires, les savoir-faire ancestraux et les innovations modernes s'entremêlent pour façonner une approche unique de la gestion des terres. Cependant, cette perception est également teintée des défis tels que l'insécurité alimentaire, les fluctuations des marchés, les impacts du changement climatique et les problèmes fonciers auxquels les agriculteurs font face aujourd'hui. En outre, la perception de l'espace agricole est souvent marquée par des enjeux sociaux, tels que l'accès équitable aux ressources et les relations entre différents groupes d'exploitants. Les inégalités dans l'accès à la terre et à l'eau peuvent engendrer des tensions et influencer les stratégies de développement local. Ainsi, cela met en lumière l'importance de la perception des exploitants sur l'espace agricole et les problèmes fonciers dans ces plaines. Une compréhension approfondie de ces perceptions est concluante pour élaborer des politiques agricoles adaptées et promouvoir un développement durable qui répond aux besoins des communautés locales tout en préservant les ressources naturelles. La figure 2 fait ressortir les différents espaces agricoles dans la zone d'étude.

Figure 2 : Perception de l'espace par les paysans

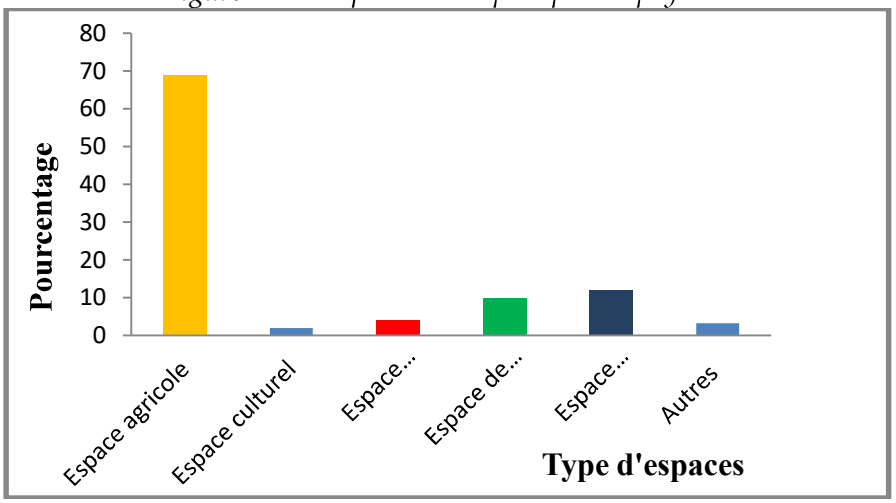

Source : Enquête de terrain, juin 2025

L'analyse de la figure 2 montre la perception de l'espace par les paysans. On note 69% des paysans qui pensent que l'espace est d'abord agricole, suivi de l'espace d'habitation estimé à 12%; 9,8% estiment que la forêt y compris la zone de chasse est un espace utile pour eux, 3,2% constituent de l'espace de pêche, des activités génératrices de revenus (marché) et viennent respectivement l'espace d'élevage (pâturage) à 4% et 2% pour l'espace culturel. Les paysans évaluent leur espace agricole en fonction des caractéristiques physiques telles que la qualité du sol, la disponibilité en eau et les conditions climatiques. Un sol fertile et une bonne gestion de l'eau sont perçus comme des atouts majeurs, tandis que la sécheresse et l'érosion peuvent engendrer un sentiment d'insécurité. Les perceptions peuvent également révéler des inégalités dans l'accès aux ressources. Les tensions entre différents groupes d'agriculteurs peuvent surgir en raison de conflits d'usage de l'eau ou de la terre, affectant ainsi la cohésion sociale. La figure 3 fait ressortir la perception de la valeur des espaces agricoles.

Figure 3 : Perception des valeurs de l'espace agricole

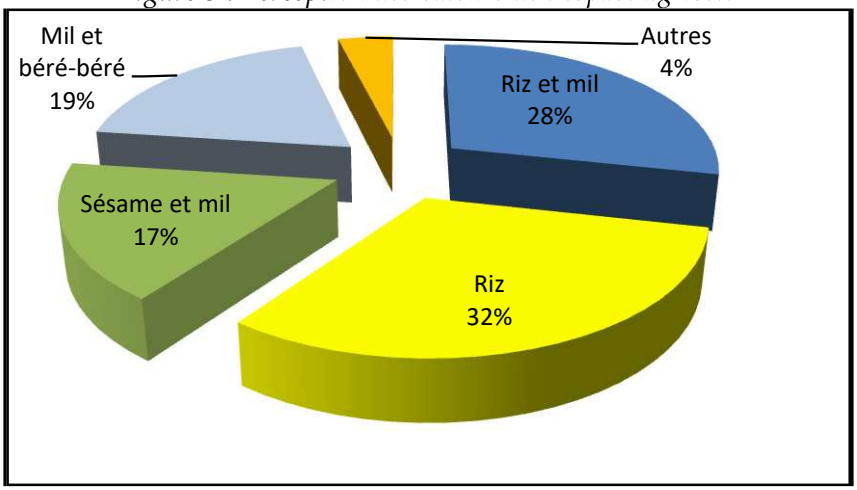

Source : Enquête de terrain, juin 2025

L'analyse de la figure 3 montre la perception paysanne des valeurs de l'espace agricole. On note globalement que, l'espace de la culture du riz a plus de la valeur pour les

paysans avec 32% des réponses favorables, car cette zone est en grande partie une plaine inondable dont la culture dominante est le riz, suivi de l'espace riz et mil avec 28%, le mil et le béré-béré avec 19%. Le sésame/mil avec 17% et les autres avec 4% qui sont constitués des espaces abritant les cultures de tubercule comme le manioc, la patate, le taro etc.

2.2. Analyse de la valeur marchande des terres agricoles

L'espace agricole est un bien précieux, non seulement pour sa capacité à produire des aliments, mais aussi pour son rôle dans l'économie locale et nationale. Dans les plaines de la Tandjilé, un territoire riche en ressources agricoles, la valeur marchande de la terre agricole est influencée par divers facteurs tels que la fertilité supposée des sols, l'accès à l'eau, les infrastructures, et les dynamiques socio-économiques. Comprendre ces éléments est essentiel pour évaluer les enjeux liés à l'utilisation des terres et pour formuler des politiques agricoles durables. L'analyse de la valeur marchande de la terre agricole dans les plaines de la Tandjilé révèle un système complexe influencé par des facteurs environnementaux, économiques et sociaux. Une compréhension approfondie de ces dynamiques est essentielle pour guider les décisions politiques et soutenir le développement durable dans cette région vitale pour l'agriculture tchadienne. En tenant compte des besoins des agriculteurs locaux et des réalités du marché, il sera possible d'optimiser l'utilisation des terres tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures. Emmanuel MBETID-BESSANE (2014, p.7) pense que les acteurs de la marchandisation de la terre agricole dans la zone périurbaine de Bangui sont au nombre de cinq dont trois acteurs directs (les offreurs, les demandeurs et les intermédiaires) et deux acteurs indirects (les témoins et les notables). Les offreurs sont des villageois qui acceptent de vendre une partie de leurs réserves foncières aux demandeurs qui, généralement, sont des fonctionnaires et des commerçants résidant dans le village ou des hommes politiques, fonctionnaires, salariés et commerçants venant de la ville. Le tableau 2 synthétise le prix de l'espace agricole par canton.

Cantons	Prix minimum (FCFA/ha)	Prix maximum (FCFA/ha)
Déressia	100 000	200 000
Kabalaye	150 000	250 000
Ninga	50 000	150 000
Ndam	35 000	60 000
Soumraye	50 000	100 000
Kimré	40 000	80 000
Dormon	40 000	80 000

Tableau 2: Prix de l'espace agricole dans la zone Tandjilé
Source : ASSOUE Obed, 2024

La lecture du tableau 2 montre la valeur marchande des terres. La différence de prix entre le Canton Ninga et Déressia s'explique par les difficultés d'accès dues à l'impraticabilité de la route qui rend difficile l'accessibilité, alors que dans le Canton Kabalaye l'accessibilité est facile dans les villages. Les terres plus fertiles ont tendance à avoir une valeur plus élevée en raison de leur potentiel de production. La présence de routes, marchés et services de soutien (comme les coopératives) influence également la valeur marchande, la proximité des sources d'eau et les infrastructures d'irrigation augmentent considérablement la valeur des terres agricoles. Les inégalités d'accès aux ressources et les conflits d'usage peuvent affecter la valeur marchande, créant des disparités entre différents groupes d'agriculteurs. Les cantons Ndam, Kimré, Dormon et Soumraye sont situés dans les zones reculées des grands centres urbains, raison pour laquelle ces espaces n'ont pas de valeur marchande élevée. La figure 4 annonce la répartition des espaces agricoles vendus.

Figure 4: Les espaces agricoles vendus de 2021 à 2024

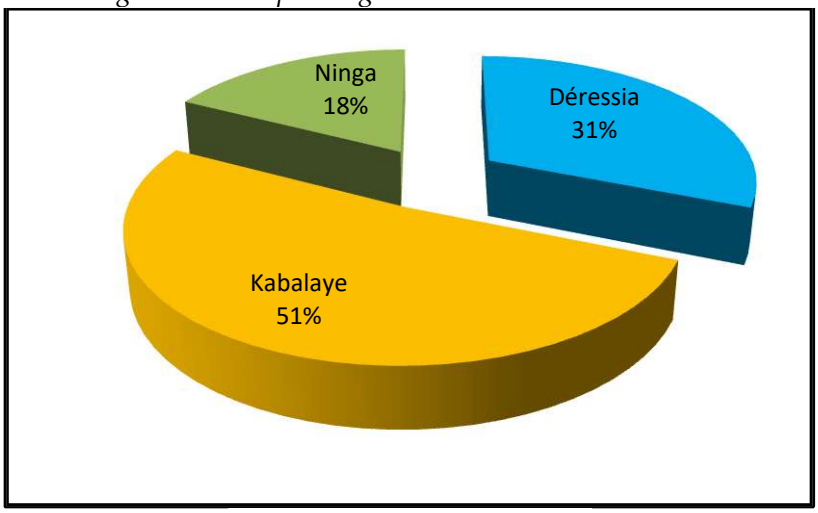

Source : ASSOUE Obed, 2024

L'analyse de la figure 4 montre les espaces agricoles vendus entre 2021 et 2024. L'enquête a montré que le canton Kabalaye occupe le premier rang avec 51%, suivi du canton Déréssia avec 31%, le canton Ninga avec 18%. Dans les autres cantons, rien n'a été observé. Globalement, plus le canton est accessible, plus les espaces agricoles ont une valeur économique élevée.

2.3. Croissance démographique et conflit entre les acteurs

La croissance rapide des populations du Département de la Tandjilé-Est ces dernières années est au centre de la problématique du développement rural. Cette évolution rapide se traduit par la croissance globale de la population rurale, mais surtout par une augmentation annuelle de 2,8% qui a un impact sur la production agricole. Réonoudji (2003, p.125) estime à ce sujet que les changements démographiques qui affectent le milieu rural sont les signes objectifs d'une transformation économique et sociale des territoires concernés et en même temps le vecteur d'une réorientation de la production

agricole. Pour cet auteur, l'intégration au marché des sociétés rurales a entraîné une augmentation de la production agricole en même temps que leur croissance démographique et, à l'inverse, a généré, par le biais d'une intensification de la mobilité, nombre de dysfonctionnements dans l'organisation de l'espace. Des dysfonctionnements qui conduisent à une remise en cause du système de culture, à une extension des surfaces cultivées et à une baisse de la productivité, avec détérioration des sols.

Quatre caractéristiques fondamentales expliquent entre autres la dynamique de la population du Département de la Tandjilé-Est. Il s'agit de sa croissance rapide, la jeunesse de sa structure, sa distribution spatiale inégale et l'urbanisation rapide de celle-ci à dominance sédentaire. La comparaison des données du RGPH (1993) à celles obtenues au RGPH2 (2009), montre que la population résidente est en pleine croissance, enregistrant un accroissement global de 2,8 % par rapport à 1993. Cette évolution traduit un dynamisme certain de la population de cette zone ; elle était de 141 390 habitants en 1993, pour passer de 254 635 habitants en 2009, et en 2015, elle sera de 394 843 habitants, et de 587 321 en 2020 pour atteindre 787 791 habitants en 2025. La figure 5 fait ressortir l'évolution de la population de la Tandjilé-Est.

Figure 5 : Evolution de la population de la Tandjilé-Est

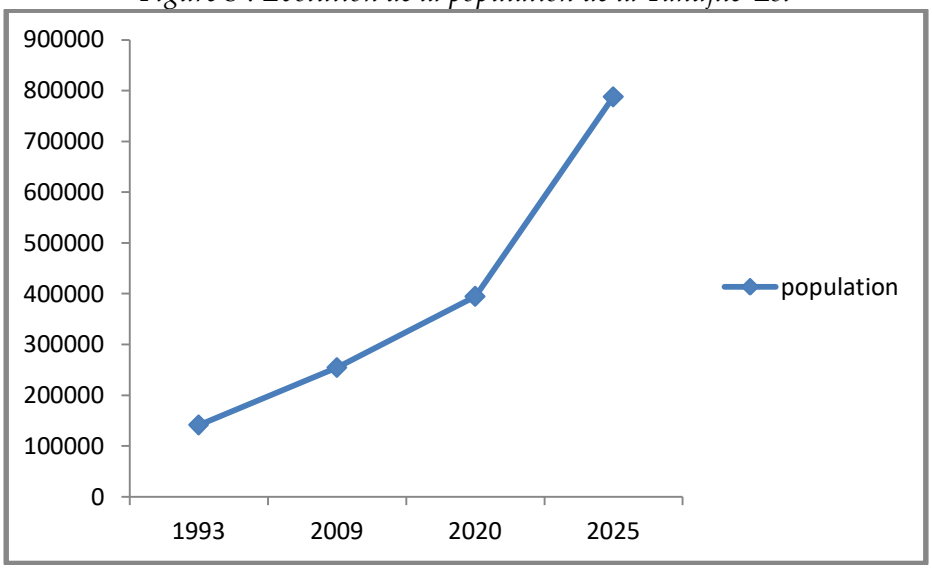

Source : RGPH1, 1993 et RGHP2, 2009 et projections

L'accroissement de la population est à l'origine de la pression sur l'espace d'où la dégradation des terres. La population active doit se prendre en charge et s'occuper des inactifs dans le domaine alimentaire, énergétique, sanitaire, économique, d'habitat, de sécurité et de scolarisation. Les activités découlant de la satisfaction des besoins expliquent l'emprise sur l'espace. On assiste à la création des villages, et la construction d'infrastructures socioéconomiques et administratives ; alors le nombre d'habitat/km^2 augmente très rapidement dans ces plaines. La croissance démographique et ses impacts entraînent des tensions et des conflits entre divers acteurs. Les réponses

gouvernementales peuvent parfois aggraver les tensions, en favorisant certains groupes au détriment d'autres ou en n'intervenant pas suffisamment pour gérer les conflits.

2.4. Types et motifs des conflits par espace agricole

La Tandjilé-Est est caractérisée par une diversité de systèmes agricoles et une richesse en ressources naturelles. Cette plaine fait face à des conflits fonciers croissants, exacerbés par plusieurs facteurs tels que la pression démographique, les changements climatiques, l'urbanisation rapide et les politiques foncières souvent inadaptées. Ces conflits ne sont pas seulement le reflet de luttes pour l'accès aux ressources, mais aussi le résultat de dynamiques socio-économiques complexes. Le tableau 3 fait ressortir les types et motifs des conflits dans la zone d'étude.

Types de conflits	Motifs
Conflits entre Agriculteurs et Éleveurs	La dégradation des pâturages, la raréfaction des ressources en eau et l'extension des terres cultivées.
Conflits entre Agriculteurs	Ambiguïtés dans les droits fonciers, absence de titres de propriété formels et rivalités historiques entre les communautés.
Conflits avec les Investisseurs	Politiques foncières favorisant l'investissement étranger, manque de consultation des populations locales.
Conflits liés aux Changements Climatiques	Sécheresse accrue, inondations, et modification des saisons agricoles.
Conflits Institutionnels	Corruption, manque de transparence dans la gestion des terres, et absence de mécanismes de règlement des différends.

Tableau 3 : Types et motifs des conflits dans la Tandjilé
Source : Enquête de terrain, juin 2025

L'enquête montre que les motifs de ces conflits varient selon l'espace agricole. Les types communs dans tous les espaces sont les conflits agriculteurs et éleveurs; conflits entre les agriculteurs et les conflits liés aux changements climatiques. Pour ces conflits, les mécanismes de leurs résolutions varient en fonction de leur taille, impliquant ainsi toutes les entités administratives et traditionnelles dans cette zone. Tout de même, une approche inclusive et participative est importante pour garantir la paix sociale et le développement économique de ce département agricole, mais fragile. La figure 6 fait ressortir les pourcentages par types de conflits.

Figure 6: Le pourcentage des différents types de conflits

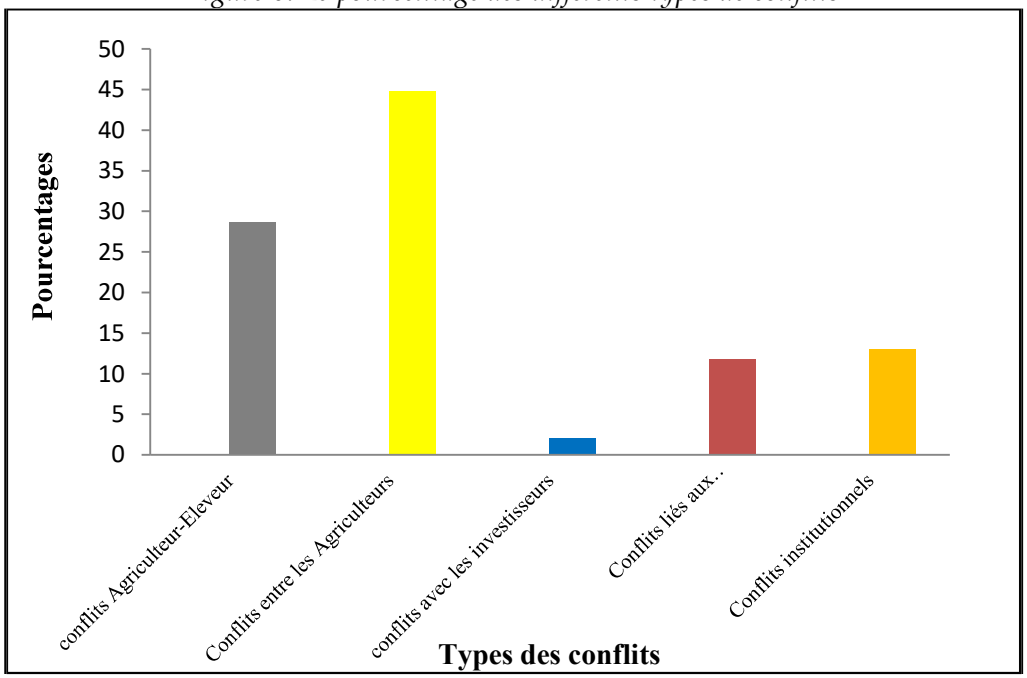

Source : Enquête de terrain, juin 2025

L'analyse de la figure 6 montre le pourcentage des conflits dans la zone d'étude. Il ressort de l'enquête que les conflits entre les agriculteurs dominent avec 44,7% (ce sont les conflits liés à la vente des terres agricoles entre les grands et petits frères, liés à la confiscation des terres par les parents, liés au refus après le décès du mari etc.), suivi des conflits agriculteurs-éleveurs avec 28,6% et les conflits institutionnels avec 11,7%. Les conflits liés aux changements climatiques et les conflits avec les investisseurs viennent respectivement avec 11,7% et 02%. Le tableau 4 fait ressortir la statistique des victimes foncières par canton.

Cantons	Nombre des victimes	Pourcentage (%)
Déressia	17	19,5
Kabalaye	22	25,2
Ninga	14	16,5
Ndam	05	05,7
Soumraye	06	6,8
Kimré	10	11,4
Dormon	13	14,9
Total	87	100

Tableau 4: Répartition de victimes foncières par cantons

Source : Enquête de terrain, juin 2025

Le tableau 4 donne en détail la répartition des victimes foncières par canton. Globalement, on dénombre plus des victimes dans le canton Kabalaye avec 25,2% compte tenu de son rapprochement du chef-lieu de la province (Lai) et l'accessibilité en toute saison, en suite le canton Déressia avec 19,5%, le canton Ninga avec 16,5% et le canton Dormon avec 14,9%, ces trois dernières zones sont considérées comme des zones de croissance d'activités agricoles et démographiques. Les cantons Kimré,

Soumraye et Ndam viennent respectivement avec 11,4%, 6,8% et 5,7% zones de production du mil dont la valeur marchande des terres est faible. La planche 1 montre les animaux en pâturage autour des champs de mil dans le canton Ninga source de conflits.

Planche 1 : Pâturage des animaux autour des champs de mil dans le canton Ninga

Source : Enquête de terrain, octobre 2025

Discussion

Plaine riche en ressources naturelles, la Tandjilé-Est, est une zone agricole stratégique, caractérisée par une diversité de pratiques culturales et un potentiel agronomique important. Cependant, cette richesse est souvent mise à mal par des conflits fonciers qui affectent son développement socio-économique. La plaine est dominée par des cultures vivrières telles que le mil, le sorgho et ainsi que des cultures de rente comme le coton et le riz. Cette diversité permet aux agriculteurs de répondre aux besoins alimentaires locaux. Les conflits fonciers dans la plaine sont symptomatiques d'une crise plus large liée à la gestion des ressources naturelles et à la gouvernance foncière. C'est pour cette raison que, Emmanuel MBETID-BESSANE (2014, p.268) estime en Centrafrique que, la majorité des exploitations agricoles relève du régime foncier coutumier dont le principe de base est celui du « droit de la hache » selon lequel la terre appartient à celui qui la défriche et la cultive. Cette situation ne favorise pas les investissements agricoles. L'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire, pour le bon usage et la sécurisation du foncier agricole, est un impératif incontournable pour une meilleure valorisation du capital naturel aux travers des activités économiques du monde rural. Abordant dans le même sens, Assoué (2024, p.214) relève que le foncier agricole dans les plaines de la Tandjilé au Tchad est en concurrence. Cette concurrence est relative à la croissance démographique dont une forte demande sur les ressources foncières et à la valeur marchande des terres dans ces plaines. François Kouakou Yao et al (2018, p.159) pensent que la crise économique des années 1980 qui a favorisé l'arrivée en milieu rural de certains citadins en vue de trouver une solution au problème du chômage va introduire de nouveaux rapports dans les relations autochtones-migrants. En effet, pour récupérer des terres en vue de les exploiter et/ou les vendre après une

réévaluation des coûts, ils vont s'opposer à la succession mécanique des ayants droits après le décès du père migrant. Pour ces nouveaux venus, les droits transférés sont ceux du « planteur » avec une échéance déterminée implicitement par la durée de vie de la culture mise en place. Koye DJONDANG et al (2003, p.8) en faisant la caractérisation des exploitations agricoles en zone soudanienne du Tchad, pensent sur le mode d'utilisation du foncier qui est un déterminant pour comprendre les types de champs cultivés par les unités de production. Pour eux, les décisions sur le foncier sont prises en concertation entre le chef de l'unité de production (chez de ménage ou son représentant) et les membres de la famille, ceci aussi bien pour les champs collectifs que les champs individuels. Ces plaines possèdent toutes les caractéristiques nécessaires pour devenir un pôle agricole dynamique au Tchad. Toutefois, il serait important que l'Etat à travers ses partenaires puisse réhabiliter les aménagements hydro agricoles existants.

Conclusion

Les plaines de la Tandjilé-Est au Tchad constituent un espace agricole qui est riche en potentiel agronomique et en diversité culturelle. Cependant, cette région fait face à des défis considérables, notamment des conflits fonciers qui compromettent son développement socio-économique. Les tensions entre agriculteurs et éleveurs, les rivalités internes aux communautés, ainsi que les conflits avec des investisseurs extérieurs soulignent la complexité des dynamiques foncières dans cette zone. Tout de même, il faut reconnaître que ces conflits ne sont pas seulement le résultat d'intérêts économiques divergents, mais également d'une gestion foncière inadéquate et d'une pression démographique croissante. La raréfaction des ressources, exacerbée par le changement climatique, rend la situation encore plus précaire et nécessite une réponse qui doit impliquer toutes les parties prenantes de la zone. Aussi, vu le potentiel énorme que recèlent ces plaines, il est important que les autorités traditionnelles et administratives développent une approche plus dynamique et objective en matière de gestion et de résolution des conflits fonciers dans cette zone considérée comme l'un des greniers agricoles de la province et du Tchad en général.

Bibliographie

Assoué Obed, 2024 -Problématique foncière et gestion paysanne du périmètre irrigué de Mandé dans le bassin du moyen-Logone au sud-est du Tchad (Province de la Tandjilé), Thèse de doctorat en géographie, Université de N'Djamena, 359 p

Assoué Obed, Maniga Eguetegue Talkibing et Médard Ndoutorlengar, 2022, Adaptations des agriculteurs face aux changements climatiques dans la plaine de Satégui-Déressia au sud-est du Tchad, Revue Al-Marifa, Vol .1, 1, Ecole Normale Supérieure de N'Djamena, pp.234-244

Emmanuel Mbetid-bessane, 2014, Modélisation et estimation de la valeur de la terre agricole dans la zone périurbaine de Bangui en Centrafrique, Afrique SCIENCE, 9p

François Kouakou Yao, Abel A Adjet, Dalougou Gbalawoulou Dali, 2018. Modes d'acquisition des terres et conflits fonciers entre autochtones bété et migrants baoulé à Zépréguhé (Côte d'Ivoire), International Journal of Multidisciplinary Research and Development, pp.144-164

Guy-Florent Ankogui-Mpok, 2003. Gestion des espaces agropastoraux en zones de savanes centrafricaines: de l'arbitrage de l'Etat à une cogestion, Actes du colloque, 27-31 mai 2002, Garoua, Cameroun, 8p

Houdeingar David, 2009. L'accès à la terre en Afrique subsaharienne. L'accès à la terre et ses usages: variations internationales Access to land and its use: Differing international approches. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00716952

Koye Djondang et Mohamed Gafsi, 2003. Caractérisation des exploitations agricoles en zone soudanienne du Tchad, Actes du colloque, 27-31 mai 2002, Garoua, Cameroun, 10p

Oumar DIOP, Moussa Bocar FOFANA et Amadou Abdoulaye FALL, 2008- Caractérisation et typologie des exploitations agricoles familiales du Sénégal, *Institut sénégalais de recherches agricoles, Études et Documents* - Volume 8, n° 1, 37p

Réonoudji Frédéric, 2003. Espaces, sociétés rurales, pratiques des gestions de ressources naturelles dans le sud oust du Tchad : vers une intégration agriculture-élevage, thèse de doctorant de géographie, Université de Paris I/Panthéon-Sorbonne, 468 p

République du Tchad, Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, 2014. Revue diagnostique des dépenses publiques de base dans le secteur de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire, 92 pages

République du Tchad, Ministère de l'Économie et du Plan, Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), 2009. Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitant (RGPH2, 2009). Résultats Globaux, 89 pages

Sougnabé. Pabamé., 2000. Le conflit agriculteurs/éleveurs dans la zone soudanienne: le cas du Moyen-Chari au sud du Tchad. Mémoire de DEA ESSOR Toulouse, 64 p

Zakari Abdoul Habou, Mahamadou Kourna Boubacar et Toudou Adam, 2016. Les systèmes de productions agricoles du Niger face au changement climatique : défis et perspectives, International Formulae Group. All rights reserved, 11p